

Image not found or type unknown



Non paiement prime d astreinte

Par Fbpd, le **03/12/2015** à **21:02**

Bonjour.

En arrêt maladie depuis 1 mois mon contrat prévoit une prime d astreinte intégré à mon brut 12 mois sur 12 et 8h supp pendant la période hivernale d'octobre à mars.

J ai reçu ma feuille de paie de novembre et cette prime d astreintes n'y figure pas.

Est ce une erreur de mon employeur ?

Par avance merci